

## Synthèse introductive

En juillet 2014, à la suite de la suspension de l'élaboration du CDDRA, le vice-président de la Région, Hervé Saulignac lors d'une rencontre avec les présidents des CLD des territoires concernés, a encouragé les CLD « à se prendre en main » et à être « force de proposition » pour la gouvernance de la future politique contractuelle de la Région avec ses territoires. La fusion avec la région Auvergne - et donc un cadre contractuel avec les territoires à redéfinir - et les élections régionales en décembre 2015, ont clairement mis en doute la pérennité du soutien aux CLD. Au vu des risques qui planent sur la démocratie participative, c'est cette invitation d'Hervé Saulignac qui a motivé le CLD à lancer une réflexion sur la démarche participative<sup>1</sup> à partir de mars 2015.

Après huit ans d'existence du CLD de la Boucle du Rhône en Dauphiné et à l'aube d'une nouvelle période de contractualisation dont les modalités restent encore à construire, il peut être intéressant non pas de faire une évaluation de l'apport du CLD à la politique de développement territorial ou de l'apport de cette politique à la participation mais de dresser un **constat de la participation sur nos territoires à différents niveaux pour proposer de nouvelles modalités de fonctionnement et prérogatives à la politique de participation des citoyens**. Après 10 ans d'existence de cette politique régionale, il est intéressant d'en faire le bilan par l'analyse de la situation locale et de celle d'autres CLD au regard des objectifs initiaux. Ce travail de benchmarking et de diagnostic mené en 2015 par le CLD a conduit à la rédaction d'une synthèse sur le cadre législatif français de la démocratie participative, un préambule politique présentant la vision et les attentes du CLD en termes de participation, une synthèse des pratiques locales de participation et des entretiens avec les élus, un diagnostic du fonctionnement du CLD (au regard d'une dizaine de contacts) pour conduire à une note de préconisation et un courrier à la Région faisant part des propositions et revendications du CLD.

Une série de cinq réunions entre mars et juillet 2015 permettront au groupe de travail ouvert à tous, de clarifier sa vision, ses représentations, ses attentes sur la démarche participative et d'étoffer ses connaissances sur le cadre législatif, les pratiques locales ou des expériences extérieures. Ce premier temps est souhaité sans la présence des élus avec qui la discussion pourra s'amorcer une fois ce premier socle de connaissance constitué.

Dès les premières réunions, le constat d'une démocratie malade, d'une crise de la politique est posé et les élus en sont tenus pour partie responsable. En effet, il apparaît au départ pour les participants, une défiance assez forte à l'égard des élus. Ces derniers ne seraient que très rarement, de façon très limitée ou quand ils sont sûrs d'avoir le soutien des citoyens, prêts à inclure les citoyens dans la définition, le choix ou la mise en place d'actions ou de projets locaux. Par crainte d'une remise en cause de leur légitimité, ils ne souhaiteraient pas, ne serait-ce que consulter leurs administrés. Également marqués par diverses déceptions voire frustrations sur la prise en compte de leurs idées

---

<sup>1</sup>Le terme de démarche est préféré à celui de démocratie parce que faisant référence à l'initiative des citoyens dans une logique ascendante alors que « démocratie participative » fait référence aux dispositifs proposés par les pouvoirs publics.

et de leurs avis, au sein du CLD comme de leurs communes ; les citoyens investis dans le CLD entendent bien clarifier leur place et revendiquer leur légitimité de citoyen à participer aux choix et à la définition des actions et des projets, à l'échelle de leur commune comme du territoire CDRA.

En premier lieu, c'est par le biais d'une charte à construire avec les élus que les membres du groupe de travail entendaient faire valoir leurs revendications et clarifier la place et le rôle de la société civile, à l'échelle du quartier comme à celle du territoire CDRA.

### **Un constat partagé**

Les entretiens réalisés avec une dizaine d'élus du territoire montrent rapidement que les divergences entre élus et citoyens sont bien moindres que les réactions des premières réunions ne le laissaient entrevoir. Les élus ont laissé apparaître une volonté réelle d'impliquer les citoyens et un certain nombre d'actions concrètes en témoignent (commissions consultatives, appels à participer aux conseils municipaux, conseils de quartiers, réunions publiques etc.). Mais quelle que soit la taille des communes, le diagnostic est globalement le même :

Les citoyens ne sont plus intéressés par la politique ; écoeurés par la politique au niveau national et plus intéressés par le niveau local, il y a un repli sur la cellule familiale et les intérêts privés, tant que le service est rendu ils ne se manifestent pas... Les diverses tentatives des élus locaux pour faire participer les habitants à la vie politique locale n'ont fait que confirmer cet amer constat : sorti de l'intérêt particulier, plus grand monde n'est intéressé... L'espace public perd de sa consistance et le bien commun ne fait plus recette...

Mais, si élus comme les membres du CLD ont reconnu que la demande de participation était faible, certains élus et techniciens ont invoqué l'élection comme un temps suffisant à la participation des citoyens et la démocratie participative comme remettant en cause la légitimité représentative de l'écu. La faible participation ne fait également pas de doute, que ce soit au sein du monde associatif, lors des enquêtes publiques, des réunions publiques, des conseils municipaux, du CLD et même... aux élections ! Alors, **peut-on rester sur ce constat et en conclure que la démocratie représentative et la participation par le vote sont suffisantes ?** Si la participation des citoyens remet en cause la légitimité de l'écu, quid de l'absence de participation (aux élections notamment) ?

Il semble que ce constat de « démocratie en crise » ne puisse pas laisser indifférent : difficulté à constituer des équipes municipales, faible participation aux élections comme dans les instances participatives, légitimité des élus contestée, moindre implication dans la vie locale et associative, compréhension limitée du fonctionnement administratif des collectivités territoriales et des EPCI, etc.

Si ce constat est partagé par les élus comme par les citoyens, les raisons invoquées diffèrent.

Pour les élus, les causes du désinvestissement local sont à chercher à l'échelon national (éloignement des « grands élus » des réalités vécues, bilans mal perçus des différents gouvernements, nombreux scandales...) et à replacer dans un contexte sociétal (individualisme, conception marchande des

services, primauté de la cellule familiale sur la communauté locale...). Pour les citoyens investis dans le CLD c'est avant tout la faible offre de participation proposée par les élus et les techniciens, et un fonctionnement défini et verrouillé par les élus qui auraient conduit à un désintérêt des citoyens pour la participation et pour l'intérêt collectif de façon générale.

### **Quelle(s) solution(s) ?**

A la suite de rencontres avec les élus, le moins que l'on puisse dire est que cette idée de charte n'a pas suscité de grand émoi... Ce qui est finalement bon signe ! La preuve que cette question soulevée par le CLD mérite mieux qu'un « bout de papier » : du dialogue et du concret !

Le groupe de travail du CLD propose alors d'associer les élus pour partager les pratiques, les représentations et les attentes de chacun en terme de participation des citoyens dans le but de conduire à une amélioration des rapports entre élus et citoyens et une meilleure participation des citoyens aux actions et projets locaux comme de territoire. Ces rencontres avec les élus ont pour objectif l'organisation d'un forum qui permettra de rassembler plus largement les citoyens, les élus et les techniciens du territoire.

Il faut concevoir cette démarche sur le temps long parce qu'elle implique un changement de regard, une acculturation des élus, citoyens et techniciens à ce qu'est la participation et comment la mettre en place et la faire vivre.

Les regards, pratiques et attentes de chacun, citoyen, élu et technicien, rendent nécessaire un travail collectif.

### **Des évolutions à placer dans un contexte sociétal et culturel plus large**

Paradoxalement, on considère la société de plus en plus individualiste et égoïste et se développe une économie du partage ou économie collaborative et qui irrigue la plupart des domaines de la vie quotidienne (transport, logement, tourisme, loisirs, culture, alimentation, aide à la personne, financement, etc.). Alors que l'information est omniprésente sur internet, accessible partout et à tous, qu'internet et les réseaux sociaux créent de nouvelles communautés et constituent une injonction à communiquer et à participer, dans le monde « réel » c'est d'individualisme et d'absence de participation que l'on parle !

Ces nombreux paradoxes sont la manifestation d'un changement d'époque dont internet est le principal facteur. Avec internet, chacun a la même capacité d'accès à la masse de connaissance et d'information, chacun a la même capacité à s'exprimer, à s'intégrer et à développer des réseaux et des communautés multiples. L'époque est au partage, à l'échange, à la mise en commun et à la possibilité de chacun, individuellement de participer à cette économie du partage. Ce n'est plus la position dans l'échelle sociale, l'échelle de salaire ou la position hiérarchique qui caractérise un individu mais la densité et l'étendue de ses réseaux (de savoir, de personnes, de lieux) et sa capacité d'accès à différents réseaux et communautés. Ce n'est plus la quantité mais la capacité d'accès qui

compte ; on passe d'une logique de stock à une logique de flux. On passe d'une organisation verticale ou pyramidale de la société à une organisation horizontale.

La structuration pyramidale de la société basée sur la hiérarchie et le système représentatif est en train de perdre tout son sens et de voler en éclat. Nombreuses sont d'ailleurs les entreprises et les administrations qui ont fait évoluer leur management vers plus de responsabilité et d'initiatives personnelles.

Il semble qu'il reste un domaine qui soit encore exempt de ces transformations profondes qui affectent la société depuis les dix dernières années, un domaine dont on peut difficilement nier la crise : celui de la politique.

Dans un monde où chacun est connecté à tous, où chacun peut s'exprimer sur tout, où l'information est instantanée et périssable, basé sur le principe du partage et de la transparence (open-source), le vote ponctuel et le concept même de représentation apparaissent bien dépassés... Comment peut-on élire un représentant, n'avoir mot à dire pendant les années de son mandat et reconnaître sa légitimité alors qu'internet postule la capacité de chacun à s'exprimer librement, la capacité de chacun à agir et l'absence de hiérarchie ?

Cette rapide digression met l'accent sur une nécessaire évolution du système politique vers un modèle plus horizontale (même poids pour chacun), plus transparent (partage de connaissance), plus ouvert (accès de tous à la sphère de la décision). Mais elle doit aussi interroger la place de la démocratie participative ; **moyen de légitimer le pouvoir des élus ou mouvement plus global qui doit conduire à un accès plus large aux sphères de la décision ?**